

# Compagnie des Archers Quevenois



Quéven, le 8 janvier 2024

## Compte-rendu de réunion du CODIR du 8 janvier 2024 A la salle de Kerlaran à Quéven

Présents : Didier SANS, Alain DEVILLIERS, Nolwenn GOASGUEN, Thierry PIRSON, William DAVID, Laurent HANIN, Guy LEBAGOUSSE, Lucie MOLINA, Lou-Marine POUILLARD, Thibaud DESBONNETS, Christian GUILLEMAUD

Excusés : Thierry GAUDIN, Maxime BOULBEN

Début de séance : 18h10

### 1. Vœux du capitaine et partage de la galette des rois

### 2. Retour sur le dernier compte-rendu de réunion CODIR

- Didier SANS revient sur le dernier compte-rendu et explique que :
  - Le chèque du partenariat avec l'entreprise AquaClim a bien été reçu.
  - A l'heure actuelle, la compagnie compte 71 licenciés pour la saison 2023-2024.
  - Le paiement de tous les Pass'Sport, au nombre de 10, ont été reçus.
  - Les lam'tech pour les cibles du Ronquédo ont été commandées, reçues et prêtes à être montées. Il faut prévoir de faire cela sur un samedi matin. Voir avec M. Le Nezet pour demander un créneau [Didier].
  - La presse pour les poulies est installée à Kerlaran.
  - Il faut encore réaliser les devis pour les mousses du parcours [Guy].
- En l'absence d'autres questions et de commentaires, le précédent compte-rendu est validé par le comité.

### 3. Point sur la trésorerie

- Avec les éléments transmis par Thierry GAUDIN, Didier SANS fait le point sur la trésorerie : à date, le solde est de 942,27€ et il y a 4 370,56€ en trésorerie. Il explique que les remises des demandes de subventions auprès de la mairie de Quéven approchent. Il faut donc donner des idées de besoins à Thierry et Didier qui se chargeront d'effectuer la demande de subventions [Tous, Thierry et Didier].

### 4. Tir de la Saint-Sébastien

- La Saint-Sébastien approchant, il est nécessaire d'organiser le **Tir de Saint-Sébastien**. La date est fixée au **vendredi 19 janvier à partir de 18h30**. Le tir se fera à 15 m pour l'ensemble des archers.

Page 1 sur 3

# Compagnie des Archers Quevenois

- Plusieurs points d'organisation :
  - Il faut prévenir le Sébastien de l'année dernière, en l'occurrence Calista, qu'elle doit préparer le blason de cette année [Lou-Marine].
  - Il faut, éventuellement, prévoir un nouveau prix [Laurent].
  - Il faut informer et inviter tous les archers de la compagnie [Lucie].

## 5. Repas de la Saint-Sébastien

- Laurent HANIN explique qu'il a réalisé des devis auprès de plusieurs restaurants pour pouvoir organiser le repas de la Saint-Sébastien. Les restaurants étudiés sont notamment l'Etoile de mer à Ploemeur, le Beira Mar à Port-Louis, le Relais du pont du Bonhomme à Lanester et Le Dauphin à Kervignac. Suite à échanges, le restaurant choisi est Le Dauphin à Kervignac qui accueillera le **repas de la Saint-Sébastien le vendredi 9 février**.
- Le menu, unique pour l'ensemble des participants, a été finalisé en séance et Laurent se chargera de confirmer la réservation auprès du restaurant [Laurent]. La participation sera de 20€ par personne et la compagnie prendra à sa charge les boissons.
- Il reste donc maintenant à préparer et diffuser l'invitation à l'ensemble des archers [Laurent et Lucie]. Les inscriptions seront à faire auprès d'Alain et Didier [Alain et Didier].
- Didier pose la question d'organiser ou non une distribution de cadeaux. La question reste globalement ouverte car cela dépend des cadeaux disponibles.

## 6. Tir aux pommes

- Le 3<sup>ème</sup> **Tir aux pommes** organisé par la compagnie aura lieu **samedi 3 mars de 10h à 17h** au gymnase du Ronquédo. Comme les éditions précédentes, il est décidé que toutes les armes sont acceptées et que les débutants et les archers confirmés participent séparément. Les débutants tireront à 20 m et les archers confirmés à 30 m.
- Il faut réserver la salle auprès de la mairie et finaliser le mandat, qui a été complété en séance. S'agissant d'un tir ouvert, il faut également en parler et inviter les autres compagnies [Didier pour les trois actions].

## 7. Concours Tir Nature

- Guy LEBAGOUSSE explique que tous les lam'tech et les cibles sont en place sur le parcours. La sécurité sera aménagée pour éviter les questionnements de l'année dernière. Nous pourrons utiliser le hangar pour faire le greffe et la buvette. Il restera à commander les blasons [Guy].
- Pour le mandat, il faut mettre à jour celui de l'année dernière [Didier]. Il sera bon également d'inviter les maires de Guidel et de Quéven [Alain].

## 8. Informations et questions diverses

- Didier SANS demande s'il peut proposer le terrain de Kerlaran et le parcours de Kermerien au Comité Départemental pour y organiser des stages. Le comité donne son accord.
- Il propose également à partir de l'année prochaine d'organiser le **1<sup>er</sup> samedi de l'année les vœux du capitaine**. Cela sera notamment l'occasion de célébrer la galette des rois avec l'ensemble de la compagnie. Le comité donne son accord.

# Compagnie des Archers Quevenois

- Laurent HANIN propose d'organiser une **matinée de découverte du parcours Nature en début mars**. Il semble en effet y avoir plusieurs archers intéressés. Le comité donne son accord. Il restera donc à l'organiser et diffuser l'invitation [Laurent].
- Guy LEBAGOUSSE propose de faire prochainement le pot chez Albert et qu'il va s'occuper de son organisation [Guy].
- Alain DEVILLIERS soumet la question de rétablir l'usage du tronc au sein de la compagnie. Il explique qu'en plus d'ancrer la compagnie dans les traditions, il faut que ce soit formateur, notamment pour faire respecter les règles de politesse et de sécurité. Les principales remarques faites par le comité sont qu'il n'y a pas aujourd'hui souvent besoin de reprendre les adhérents sur ces points et que la principale crainte serait de créer un sentiment de « flicage », ce qui n'est pas le but. Suite aux échanges, l'idée est d'essayer de mettre en place un tronc et de voir comment cela fonctionne en pratique [Alain].
- Lucie MOLINA explique que le **bouquet provincial de 2024** aura lieu le **dimanche 19 mai**, weekend de la Pentecôte, à **Saint-Maximin dans l'Oise** et que plusieurs personnes de la compagnie pourraient être intéressées pour y participer. Si cet intérêt est partagé par le comité, il reste à étudier plus en détails la logistique (ce n'est pas juste à côté) et la réalisation d'un drapeau aux couleurs de la compagnie. L'idée serait de créer l'écusson sur un format type étendard d'environ 80x100 cm. Il faut donc réaliser des devis ou étudier le moyen de le faire nous-mêmes [Tous].
- La prochaine réunion est prévue le **lundi 12 février à 18h à Kerlaran**.

Fin de séance : 20h40

La Secrétaire  
Lucie Molina

Le Président  
Didier Sans